

Enquête sur le traçage des expositions professionnelles Pratiques professionnelles et utilisation de l'outil informatique dans les SSTI

Le Dr Sandrine Rousseau, médecin du travail au CIHL, a présenté à la Commission système d'information, les premiers résultats d'une enquête sur le "Traçage des expositions : état des lieux des outils et des pratiques". Nous l'avons interrogé au sujet de cette enquête mise en place par la SFMTVL¹, dans les neuf Services que comprend la région Centre.

Quelle a été la méthodologie utilisée pour cette enquête ?

Cette enquête se compose d'un formulaire, qui porte sur une trentaine de points. Il a été adressé en version informatique aux formats Excel et Word à 250 médecins. Il a également été adressé en version papier, afin de s'assurer les retours de médecins non adeptes de l'informatique. Le taux de retour est de l'ordre de 53 %. La finalité de cette enquête est d'émettre des recommandations qui seront présentées au CRPRP² puis transmises au niveau des CMT³ des SSTI.

Les médecins ont été interrogés, d'une part sur l'outil informatique mis à disposition, et d'autre part sur leurs pratiques professionnelles au regard des possibilités du logiciel en Santé au travail.

Quels sont les principaux enseignements de cette enquête ?

Il ressort principalement de cette enquête que :

- Si un outil informatique est mis à disposition de quasiment tous les médecins, il n'est pas accessible en tous lieux d'exercice, ce qui nuit à la promotion de son utilisation.
- S'il est largement utilisé pour renseigner les DMST⁴, il l'est beaucoup moins pour l'AMT⁵, en raison de sa complexité et de l'aspect chronophage des opérations de recherche des items notamment.

- L'existence de fonctionnalités permettant un gain de temps, notamment la récupération des risques par poste de l'AMT vers le DMST par exemple, ne sont pas suffisamment connues ; de même que le moyen de tracer un lien entre une pathologie et son origine professionnelle.

- Les opérations permettant l'identification des salariés relevant d'une surveillance post-professionnelle (SPP) ne sont pas connues, voire pas possibles.

- Pour les médecins, l'amélioration du traçage des expositions passe par une meilleure évaluation des risques en amont et une plus grande ergonomie des logiciels évitant la perte de temps ; l'amélioration de l'utilisation de l'informatique passe par une simplification des thésaurus et par des formations plus régulières sur les fonctionnalités.

- Une question en marge du formulaire, relative à la fourniture par les employeurs des fiches d'exposition, fait apparaître que 85 % des médecins répondent que moins de 10 % des entreprises concernées les leur fournit.

A travers les commentaires qu'ils avaient la possibilité de faire dans le formulaire, les médecins insistent sur la nécessité de connaître précisément les risques pour pouvoir les tracer, sur le manque de temps et de moyens pour cette évaluation préalable, dont est responsable avant tout l'employeur, sur le manque de temps et le souhait d'une aide dans le traçage informatique, sur la complexité de la recherche dans leur logiciel, et également sur la nécessité d'harmoniser entre eux les pratiques en matière de traçage.

Quelles sont les pistes d'amélioration à envisager ?

Le groupe régional initiateur de cette enquête a identifié que si des améliorations indéniables doivent être apportées aux logiciels, beaucoup des problématiques rencontrées pourraient être améliorées par une formation mieux adaptée et très régulière, prodiguée notamment par des médecins super administrateurs, qui ont une meilleure connaissance des fonctionnalités de l'outil au regard des besoins de la pratique médicale. Il est également ressorti de leur analyse des résultats la nécessité d'échanges réguliers entre médecins administrateurs, qui n'ont pas tous le même niveau de connaissance, en lien avec leurs recherches personnelles sur l'outil. Ce groupe poursuit encore actuellement son analyse des résultats, en vue d'établir des recommandations pour les médecins et pour les Services, et de remonter aux constructeurs leurs besoins.

Quelle(s) suite(s) comptez-vous donner à cette première exploitation des résultats ?

D'autres régions ont manifesté leur intérêt pour ce questionnaire.

Les résultats de l'enquête "Traçage des expositions : état des lieux des outils et des pratiques" ont été présentés aux médecins du travail de la région Centre et une communication écrite est en cours d'élaboration.

¹Société Française de Médecine du Travail du Val de Loire

²Comités Régionaux de Prévention des Risques Professionnels

³Commission Médico-Technique

⁴Dossier Médical en Santé au Travail

⁵Action Milieu de Travail

Journée "Evidence Based Medicine"

Une journée de partage des connaissances ouverte aux médecins relais des SSTI

La première journée ouverte aux médecins relais des Services de santé au travail interentreprises, s'est tenue le mardi 22 mai à Paris et a regroupé plus d'une cinquantaine de participants. La thématique choisie était l'Evidence Based Medicine, ou médecine basée sur les preuves.

Après une présentation du rôle des médecins relais et des objectifs de la journée, les interlocuteurs ont pu bénéficier de cours interactifs centrés sur l'étude de cas pratiques, ainsi que de conférences théoriques prodiguées par les plus grands experts internationaux du sujet, les Professeurs Gehanno, Hulshof et Westerholm et le Docteur Verbeek.

Les participants ont apprécié à sa juste valeur, la qualité des interventions et de l'enseignement participatif. Au terme de cette journée, les médecins relais présents envisagent de relayer ces notions sur l'Evidence Based Medicine auprès de leurs confrères dans leurs Services, en particulier : l'intérêt d'appuyer ces décisions sur la médecine basée sur les preuves, la lecture critique d'un article afin de ne pas utiliser des données non-probantes, la recherche de guides de bonnes pratiques, l'utilisation de moteurs de recherche donnant accès à des bases de données bibliographiques. Une deuxième réunion ouverte aux médecins relais est envisagée à l'automne 2012.

